

Journal municipal Sainte-Jeanne-d'Arc

27 mai 2021

Offre d'emploi

Moniteur, monitrice camp de jour

Description des tâches :

- Planifier et organiser des activités sportives et culturelles pour les jeunes;
- Animer et encadrer des jeunes de 5 à 12 ans;
- Participer à la formation en animation de terrain de jeux.

Qualifications:

- Être âgé(e) de 16 ans à 30 ans;
- Démontrer une autonomie et un sens des responsabilités;
- Avoir de la facilité à travailler avec les enfants.

Guide touristique

Description des tâches:

- Faire visiter le Vieux Moulin aux touristes;
- Gérer une petite caisse.

Qualifications:

- Être âgé(e) de 16 ans à 30 ans;
- Être doué pour la communication, avoir de l'entregent;
- Avoir une bonne mémorisation.

Déposer votre curriculum vitae au bureau municipal.

Conseil municipal

Denise Lamontagne, maire

François Théberge, conseiller et maire supp.

Siège # 5

Jean Ouellet, conseiller Siège # 1

Charline Devin, conseillère Siège # 2

Berthold Allard, conseiller Siège # 3

Jules Bernier, conseiller Siège # 4

Michel Gagnon, conseiller Siège # 6

Équipe municipale

Vacant, directeur général et secrétaire-trésorier

Christiane Laporte, secrétaire-administrative

François Bouchard, responsable usine d'eau po-

table

Mario Martin, responsable des eaux usées

Daniel Simard, responsable des travaux publics

Florent Tremblay, préposé aux travaux publics

Michel Simard, brigadier scolaire

Informations

Municipalité de Sainte-Jeanne-d'Arc

378, François-Bilodeau

Sainte-Jeanne-d'Arc, G0W 1E0

Tél: 418-276-3166 Fax: 418-276-7648

Courriel: info@stejeannedarc.gc.ca

Suivez-nous

sur notre page internet

https://stejeannedarc.qc.ca/

sur facebook

https://facebook.com/Municipalité-de-Sainte-Jeanne-dArc

Informations municipales

Bureau municipal

Du lundi au jeudi de 8h à 12h et 13h à 16h45

Vendredi 8h à 12 h

En cas urgence en dehors des heures de

bureau vous pouvez joindre

Denise Lamontagne au 418-637-0471

Location des salles

418-276-3166 poste 3600

Dates à retenir

Prochaine séance municipale

Lundi 7 juin 2021 à 20h00 la séance ordinaire du conseil sera tenue à huis clos, elle sera enregistrée et le fichier sonore sera disponible sur le site de la municipalité.

Journal

Prochaine parution 24 juin 2021

Date de tombée 17 juin 2021

• Annonces dans le journal

Afin d'éviter des retards dans la parution du journal municipal, nous vous demandons de bien vouloir remettre vos articles **par écrit** avant midi de la date de tombée.

Merci de votre collaboration!

Invitation

Le comité de développement de Sainte-Jeanne-d'Arc invite tous les présidents et les membres du conseil d'administration des organismes du milieu à nous faire part de leurs besoins ou de leurs projets pour l'année en cours et pour la prochaine année. Un document préparatoire devra être complété pour décrire le projet, son objectif, le temps estimé pour le réaliser et les coûts prévus.

Ce document est disponible au bureau municipal (nous pouvons vous le faire parvenir par courriel), il doit être rempli et remis avant le 15 août.

Prenez note que cette invitation s'adresse également à toute personne ayant un projet pouvant intéresser la population de Sainte-Jeanne-d'Arc.

Faites vous connaître

Qui fait quoi à Ste-Jeanne-d'Arc?

Nous désirons préparer un répertoire des services offerts dans la municipalité. Vous offrez un service ou des produits, faites nous parvenir votre carte d'affaire ou simplement votre nom et vos coordonnées ainsi qu'une description du service ou des produits offerts.

Étant donné le peu de réponse nous retardons la publication.

LICENCES DE CHIENS

La période de renouvellement des licences de chien est débuté, vous devez vous procurer les médailles soit à la municipalité, soit directement au refuge à Roberval au coût de 30.00\$. Nous vous rappelons que les chiens (quelle que soit la race, l'âge ou la grosseur), lorsqu'ils sont à l'extérieur, doivent être en tout temps tenus en laisse, attachés ou dans un enclos. Il est interdit de les laisser libres sans surveillance. De plus, peu importe la saison, les propriétaires et les gardiens de chien sont tenus de ramasser immédiatement les matières fécales que leur chien laisse sur les terrains publics et privés.

DÉPÔT DE MATIÈRE VÉGÉTALE

Il est toujours possible de déposer les matières végétales au bout de la rue du Parc. Sont autorisées les branches d'arbre et la pelouse coupée, mais aucun résidus de construction, bois, briques ou tout autres matériaux, incluant les déchets domestiques.

Société d'Habitation du Québec Programme RénoRégion

Vous êtes propriétaire-occupant d'une résidence qui nécessite des réparations majeures et votre ménage est à faible revenu, la Société d'Habitation du Québec peut vous aider.

Quels sont les travaux admissibles?

Le bâtiment doit nécessiter des travaux visant à corriger une ou plusieurs défectuosités majeures tels que : Murs extérieurs, ouvertures, toiture, structure, etc.;

Les travaux doivent être réalisés par un entrepreneur possédant une licence appropriée de la Régie du bâtiment du Québec;

Les travaux doivent débuter seulement après avoir été approuvés par la MRC.

L'évaluation municipale de la résidence doit être inférieure à 115 000 \$.

En quoi consiste l'aide financière?

Le programme RénoRégion prévoit une subvention pouvant atteindre 95% du coût reconnu pour la réalisation des travaux admissibles, sans toutefois dépasser 12 000 \$;

Le pourcentage de la subvention varie selon le revenu et la taille du ménage.

Comment obtenir plus de renseignements sur le programme RénoRégion?

Consulter l'adresse courriel suivante : infoshq@shq.gouv.qc.ca

Vous pouvez également contacter l'inspecteur responsable de l'application du programme RénoRégion pour votre MRC au 418-900-5242, en ayant soin d'avoir en main votre déclaration d'impôt 2020 et l'avis d'évaluation municipale de votre résidence.

Des formulaires d'inscription sont également disponibles auprès de votre municipalité.

<u>Note</u>: Cet article ne constitue qu'un résumé du programme; d'autres modalités peuvent s'appliquer.

La SHQ assume les coûts du programme RénoRégion.

La Société canadienne d'hypothèque et de logement peut également y contribuer.

Informations importantes de votre Caisse Desjardins du Nord du Lac-Saint-Jean

Nous souhaitons vous rappeler la transformation du Centre de services de Sainte-Jeanne-d'Arc le 7 mai prochain.

SOYEZ RASSURÉS:

- Nous vous offrons un accompagnement et une formation personnalisée en tout temps (automatisation des paiements de factures, familiarisation avec l'utilisation du guichet automatique, Accès D téléphone, mobile ou Internet).
- Notre service d'accueil téléphonique est accessible de 6 h à minuit, 7 jours sur 7 (incluant les jours fériés) au 418 276-3291.
- Vous pouvez profiter de ces services en tout temps:
 - 1800-CAISSES
 - www.desjardins.com
 - Guichets automatiques (5 sur le territoire)
- Les services conseils sont disponibles sur place, sur rendez-vous.
- Les services caissiers sont offerts au siège social de Dolbeau (1200, boul. Wallberg)

selon l'horaire suivant : Lundi, mardi, mercredi: 10 h - 16 h

> Jeudi: 10 h - 18 h Vendredi: 10 h - 16 h



Départ à la retraite



Nous profitons également de cette tribune pour souligner le départ à la retraite de M^{me} Céline Villeneuve.

Cette femme bien connue du milieu a œuvré pendant plus de 32 ans au sein de la Caisse Desjardins du Nord du Lac-Saint-Jean (Centre de services de Sainte-Jeanne-d'Arc).

Calme et rassurante, elle a su se démarquer par sa personnalité et par son service hors pair auprès de nos membres.

Au nom des administrateurs et employés de la Caisse, nous la remercions de tout cœur pour ces années de dévouement et lui souhaitons de profiter de chaque instant de cette nouvelle vie!





RESTEZ BRANCHÉ SUR VOTRE MUNICIPALITÉ

- Avis d'ébullition, feu de forêt, inondation
- Route fermée
- Changement de date de collecte
- ... Et bien plus!

SOYEZ INFORMÉ RAPIDEMENT

des événements importants par courriel, texto ou message téléphonique automatisé.

INSCRIVEZ-VOUS

* EN LIGNE À :

4 memo-mc.com

OU CONTACTEZ VOTRE MUNICIPALITÉ

- Choisissez les sujets qui vous intéressent
- Sélectionnez les zones qui vous concernent (domicile, lieu de travail, chalet)
- Optez pour une méthode de contact privilégiée



Disponible pour tout le territoire de la MRC de Maria-Chapdelaine.

Albanel • Dolbeau-Mistassini • Girardville • Normandin • Notre-Dame-de-Lorette • Péribonka • Saint-Augustin • Saint-Edmond • Sainte-Élisabeth-de-Proulx • Sainte-Jeanne-d'Arc • Saint-Eugène d'Argentenay • Saint-Stanislas • Saint-Thomas-Didyme • TNO Chute-des-Passes • TNO Rivière-Mistassini



Soulignons le jour de la terre, un bac brun à la fois!



- On diminue considérablement le volume de notre poubelle.
- On participe à la transformation de nos résidus alimentaires en compost de qualité.
- On valorise les matières organiques, donc on contribue à réduire les GES.

Faites un geste **concret** pour l'environnement. En plus, **c'est simple!**













Transformer

Vous avez des questions ou avez besoin de trucs? Vous n'êtes pas seuls... Les pros du bac brun sont là!







Non Joël... Seulement les sacs en papier sont acceptés!

On t'aime ben, mais arrête de nous appeler et suis la page Facebook mon bac brun! On donne pleins de trucs et astuces.

@monbacbrun



Découvrez pourquoi adopter
monbacbrun.com







Vous avez un appartement à louer?

Plusieurs professionnels/elles souhaitent s'établir ici et sont en recherche d'appartement.

Contactez-nous!





Par téléphone au 418 276-3626, poste 2261 SVP Laissez un message